

Aperçu du FNB

BMO Brookfield Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable - Série FNB GRNI

30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série FNB du le Fonds mondial d'infrastructures d'énergie renouvelable BMO Brookfield que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. à l'adresse bmo.etfs@bmo.com ou au 1 800 361-1392, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	1 ^{er} mars 2022	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	19,1 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	Brookfield Public Securities Group LLC
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,90 %	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net, les gains en capital nets et/ou un remboursement de capital)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Symbole boursier :	GRNI	Volume quotidien moyen :	18 875 parts
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	248 sur 252 jours de négociation
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Cours du marché :	23,30 \$ - 28,60 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,44 %
Valeur liquidative :	23,14 \$ - 28,59 \$		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le fonds a comme objectif d'offrir une croissance à long terme au moyen de la plus-value du capital et de la production de revenu, en faisant des placements principalement dans des sociétés mondiales d'infrastructures durables et d'énergie renouvelable, y compris des sociétés d'énergie éolienne, solaire et propre et de technologies propres et des sociétés axées sur la durabilité des ressources hydriques et faisant l'objet de transitions opportunistes, notamment celles qui mettent l'accent sur les investissements en matière d'électrification et de production d'énergie. Le fonds a recours à une approche fondamentale ascendante et axée sur la valeur à l'égard de la sélection des titres.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

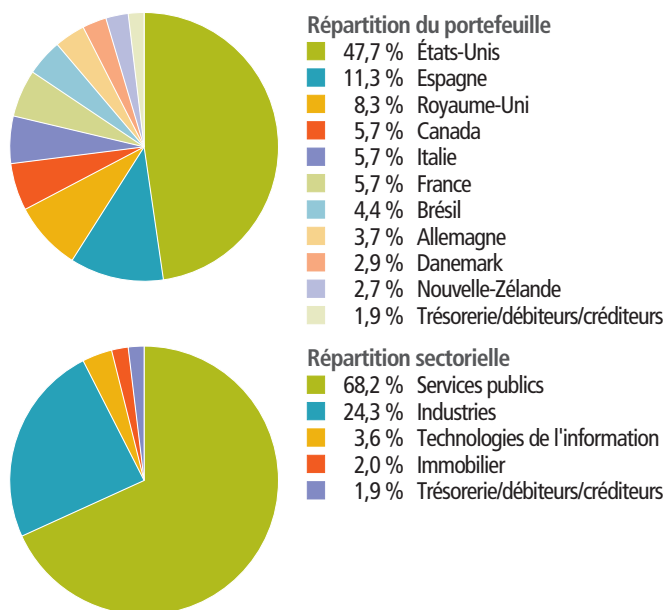
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. Enel S.p.A.	5,7 %
2. Iberdrola, S.A.	5,0 %
3. CMS Energy Corporation	4,6 %
4. Public Service Enterprise Group Incorporated	4,4 %
5. NextEra Energy, Inc.	4,2 %
6. Waste Connections, Inc.	4,0 %
7. Boralex Inc., catégorie A	3,9 %
8. American Water Works Company, Inc.	3,8 %
9. E.ON SE	3,7 %
10. Redeia Corporacion, S.A.	3,4 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 42,7 %

Nombre total de placements : 33

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours de la dernière année civile, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série FNB du fonds au cours de la dernière année. La série a perdu de sa valeur pendant l'année. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série FNB du fonds sur 3 mois au cours de la dernière année civile. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	10,8 %	31 décembre 2023	votre placement augmenterait pour s'établir à 1 108 \$.
Pire rendement	-13,5 %	30 septembre 2023	votre placement chuterait pour s'établir à 865 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série FNB du fonds depuis sa création s'établissait à 0,4 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 010 \$.

Négociation des parts de FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les OPC, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Établissement du prix

Les parts de séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placement d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.

- En général, plus cet écart est petit plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous cherchez à obtenir une plus-value du capital à long terme et un revenu régulier
- vous voulez diversifier votre portefeuille au moyen de placements dans des sociétés mondiales d'énergies renouvelables et d'infrastructures durables
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Vous pourriez devoir verser une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série FNB du fonds s'élevaient à 1,55 % de sa valeur, ce qui correspond à 16 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série FNB du fonds.	0,90 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,65 %
Frais du fonds	1,55 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. La série FNB du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Frais

Frais d'administration du FNB

Ce que vous payez

Le gestionnaire peut imposer, à son gré, aux porteurs de titres des frais d'administration d'au plus 0,05 % du produit de l'échange ou du rachat des parts de série FNB du fonds afin de compenser certains frais d'opération associés à l'échange ou au rachat de parts de série FNB du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 361-1392
www.bmo.com/fnbjuridique.com
Courriel : bmo.etfs@bmo.com

^{MD} BMO (le médaillon contenant le M souligné) est une marque déposée de la Banque de Montréal.

30 août 2024

Gestionnaire : BMO Investissements Inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série FNB du Fonds d'obligations mondiales stratégiques BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. à l'adresse bmo.etsf@bmo.com ou au 1 800 361-1392, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Avec prise d'effet le 18 octobre 2024 ou vers cette date, BMO Gestion d'actifs inc. remplacera PIMCO Canada Corp. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds.

Bref aperçu

Date de création de la série :	23 mai 2018	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	175,4 millions de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	PIMCO Canada Corp.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,80 %	Distributions :	Chaque trimestre en mars, en juin, en septembre et en décembre (le revenu net, les gains en capital nets et/ou un remboursement de capital)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Symbole boursier :	ZGSB	Volume quotidien moyen :	1 097 parts
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	244 sur 252 jours de négociation
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Cours du marché :	24,35 \$ - 27,23 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,24 %
Valeur liquidative :	24,40 \$ - 27,24 \$		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le fonds a comme objectif de verser une distribution mensuelle fixe et d'offrir un potentiel d'appréciation du capital en investissant surtout dans des titres de créance émis par des gouvernements et des sociétés du monde entier.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

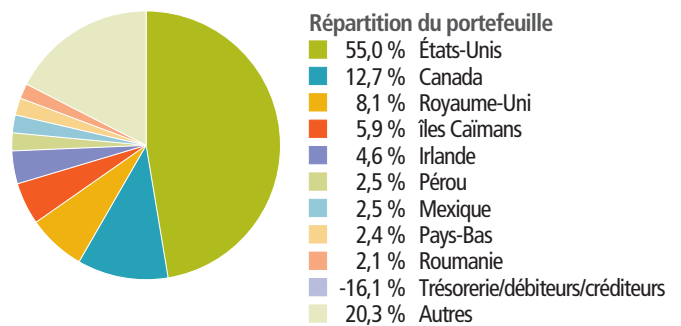
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

- Ginnie Mae II, 30 ans, titres adossés à des créances hypothécaires, 5,500 %, 20 juill. 2054 8,7 %
- Fannie Mae, AC, 4,500 %, 1^{er} août 2054 8,5 %
- Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,590 %, 12 sept. 2024 3,7 %
- Eurosail-UK 2007-1NC Plc, série 2007-1X, catégorie C1A, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 4,179 %, 13 mars 2045 2,1 %
- Stratton Haksmoor PLC, série 144A, série 2022-1A, catégorie A2, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles, taux variable, 6,733 %, 25 févr. 2053 2,0 %
- Magyar Export-Import Bank Zrtkoruen Mukodo Reszvenytarsasag, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,000 %, 16 mai 2029 1,9 %
- Petroleos Mexicanos, billets de premier rang, non garantis, remboursables par anticipation, 6,700 %, 16 févr. 2032 1,9 %
- Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,582 %, 26 sept. 2024 1,8 %
- Syniverse Holdings, Inc., prêt à terme, taux variable, 12,302 %, 13 mai 2027 1,8 %
- Wesco Aircraft Holdings, Inc., série 144A, premier rang, garantis, remboursables par anticipation, 10,500 %, 15 nov. 2026 1,6 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 34,0 %

Nombre total de placements : 258

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

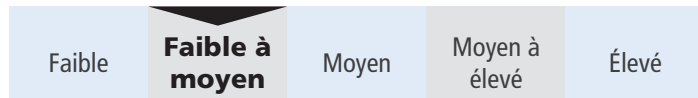
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

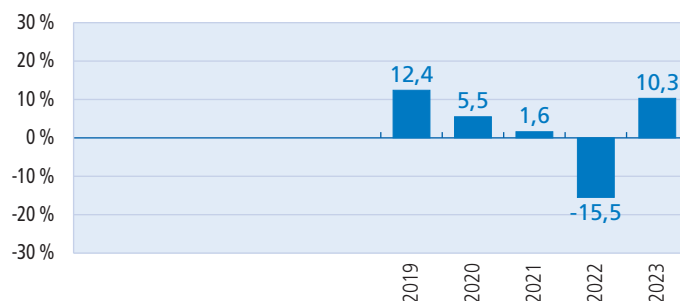
Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des 5 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série FNB du fonds au cours des 5 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 1 de ces 5 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série FNB du fonds sur 3 mois au cours des 5 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	30 juin 2020	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 088 \$.
Pire rendement	-10,5 %	31 mars 2020	vos placement chuterait pour s'établir à 895 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série FNB du fonds depuis sa création s'établissait à 2,7 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 179 \$.

Négociation des parts de FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les OPC, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Établissement du prix

Les parts de séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placement d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous voulez tirer un revenu mensuel régulier et recherchez également un potentiel de gains en capital surtout au moyen de placements dans des obligations de qualité inférieure du monde entier
- vous pouvez tolérer un risque de placement faible à moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Vous pourriez devoir verser une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série FNB du fonds s'élevaient à 0,80 % de sa valeur, ce qui correspond à 8 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série FNB du fonds.	0,80 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,80 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. La série FNB du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Frais

Frais d'administration du FNB

Ce que vous payez

Le gestionnaire peut imposer, à son gré, aux porteurs de titres des frais d'administration d'au plus 0,05 % du produit de l'échange ou du rachat des parts de série FNB du fonds afin de compenser certains frais d'opération associés à l'échange ou au rachat de parts de série FNB du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 361-1392
www.bmo.com/fnbjuridique.com
Courriel : bmo.etfs@bmo.com

^{MD} BMO (le médaillon contenant le M souligné) est une marque déposée de la Banque de Montréal.

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série FNB du le Fonds du marché monétaire BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails sur la série FNB dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Investissements Inc. à l'adresse bmo.etsf@bmo.com ou au 1 800 361-1392, ou visitez le www.bmo.com/gma/ca/conseiller/juridique-reglementaire.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	29 novembre 2021	Gestionnaire du fonds :	BMO Investissements Inc.
Valeur totale du fonds au 30 juin 2024 :	3,1 milliards de dollars	Gestionnaire(s) de portefeuille :	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,13 %	Distributions :	Chaque mois (le revenu net, les gains en capital nets et/ou un remboursement de capital)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Symbole boursier :	ZMMK	Volume quotidien moyen :	500 198 parts
Bourse :	Bourse de Toronto	Nombre de jours de négociation :	252 sur 252 jours de négociation
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 juillet 2024)

Cours du marché :	49,88 \$ - 50,11 \$	Écart acheteur-vendeur moyen :	0,02 %
Valeur liquidative :	49,88 \$ - 50,11 \$		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le fonds a comme objectifs de préserver la valeur de votre placement et de produire un revenu d'intérêts élevé et d'assurer la liquidité. Le fonds investit surtout dans des titres du marché monétaire de haute qualité émis par des gouvernements et des sociétés au Canada, tels que des bons du Trésor, des acceptations bancaires et du papier commercial. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des titres étrangers. Pour la série, il est prévu de maintenir une valeur liquidative par part de 50,00 \$ ou plus en accumulant le revenu tous les jours et en le distribuant tous les mois, mais il est possible que cette valeur liquidative par part varie.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 juin 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

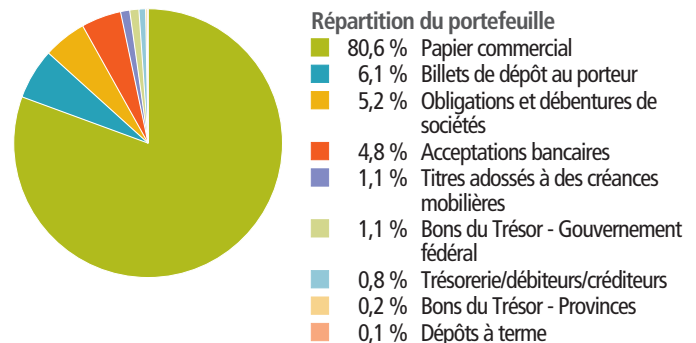
Dix principaux placements (au 30 juin 2024)

1. La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt de premier rang, non garantis, 3,226 %, 24 juill. 2024 1,7 %
2. Sumitomo Mitsui Trust Bank, Limited, papier commercial, 4,771 %, 16 sept. 2024 1,6 %
3. STABLE Trust, papier commercial, 4,800 %, 18 déc. 2024 1,6 %
4. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,757 %, 8 juill. 2024 1,5 %
5. BCI QuadReal Realty, papier commercial, 4,776 %, 23 juill. 2024 1,3 %
6. MUFG Bank, Ltd., billets de dépôt au porteur, 4,801 %, 23 août 2024 1,3 %
7. Central 1 Credit Union, papier commercial, 4,708 %, 23 sept. 2024 1,2 %
8. CARDS II Trust, série A, billets, garantis, 2,427 %, 15 nov. 2024 1,2 %
9. Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,650 %, 18 juill. 2024 1,1 %
10. Mizuho Bank Ltd., papier commercial 4,739 %, 19 sept. 2024 1,0 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 13,5 %

Nombre total de placements : 287

Répartition des placements (au 30 juin 2024)



Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

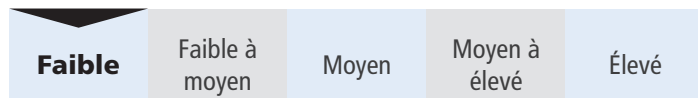
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Investissements Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un organisme de placement collectif? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts de série FNB du fonds au cours des 2 dernières années civiles, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel de la série FNB du fonds au cours des 2 dernières années. La série a perdu de sa valeur pendant 0 de ces 2 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

**Meilleur et pire rendements sur trois mois**

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des parts de série FNB du fonds sur 3 mois au cours des 2 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	1,3 %	31 décembre 2023	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 013 \$.
Pire rendement	0,0 %	28 février 2022	vos placement augmenterait pour s'établir à 1 000 \$.

Rendement moyen

Au 31 juillet 2024, le rendement composé annuel de la série FNB du fonds depuis sa création s'établissait à 3,6 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans cette série à sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 099 \$.

Négociation des parts de FNB

Les séries négociées en bourse détiennent un ensemble de placements, comme le font les OPC, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des séries négociées en bourse :

Établissement du prix

Les parts de séries négociées en bourse ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de séries négociées en bourse sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements d'un fonds peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit plus la série négociée en bourse est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Les séries négociées en bourse ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du fonds à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts négociées en bourse.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous recherchez un placement plus sûr à faible risque
- vous voulez un placement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série FNB du fonds. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Vous pourriez devoir verser une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts de série FNB du fonds. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines offrent des fonds sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du fonds.

Au 31 mars 2024, les frais de la série FNB du fonds s'élevaient à 0,13 % de sa valeur, ce qui correspond à 1 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur de la série)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation des parts de série FNB du fonds. BMO Investissements Inc. a renoncé à certains frais de la série. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,13 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit du coût des frais de transactions du fonds.

0,00 %

Frais du fonds

0,13 %

Commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts de série FNB du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. La série FNB du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Frais

Frais d'administration du FNB

Ce que vous payez

Le gestionnaire peut imposer, à son gré, aux porteurs de titres des frais d'administration d'au plus 0,05 % du produit de l'échange ou du rachat des parts de série FNB du fonds afin de compenser certains frais d'opération associés à l'échange ou au rachat de parts de série FNB du fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc.
First Canadian Place
100, rue King Ouest, 43^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Sans frais 1 800 361-1392
www.bmo.com/fnbjuridique.com
Courriel : bmo.etfs@bmo.com

^{MD} BMO (le médaillon contenant le M souligné) est une marque déposée de la Banque de Montréal.